Compte rendu de l' Assemblée générale ordinaire du CD 70

Samedi 29 février 2020 à 20h 30

Maison des associations - Avenue Jean Jaurès - 70000 VESOUL

Ordre du jour :

- Compte rendu de l'année sportive 2019 .
- Compte rendu financier par le trésorier Jean Baptiste GASTIA.
- Bilan prévisionnel 2020.
- Vérificateur aux comptes pour 2020.
- Calendrier National et CR

- **Epreuves à organiser par le CD 70 : Merci de réfléchir aux parcours**
  - Sélection Coupe de France (GN) 17 mai lieu
  - 1ère division mixte 15 août lieu

- **Epreuves à organiser pour le compte du CR :**
  - Championnat des Clubs Zone B : 21 juin
  - CR Moulinet – Zone B : 5 septembre

  - **CR Masters et Vétérans :** il a été décidé en réunion de CR de faire cette sélection un lundi .
    Pour 2020 : Organisation par CD 25 : BPC
    En attente de confirmation date : lundi 20 juillet : étang de l'orme 25

  Epreuves Nationales : Vesoul pêche sportive à proposé l'organisation de la 2ème GHI Mixte , en attente il y a plusieurs demandeurs

  - Epreuves communes Zone A et B
  - CR A et B Plombée : 3 et 4 octobre à Gray en Saône à Confirmer

- **Licences 2018 :** Seront encaissées par votre responsable de club **.**
  Vous devrez signaler à votre Président vos changements d'adresses , mail et téléphone.
  Chaque Club à reçu son listing .

- **Modifications au règlement sportif de la FFPSED**

- Compte rendu AG du CR à Dijon

Questions diverses :
- Indemnités de déplacement pour 2020
- Arbitres
- Vœux : ils devront être présentés par le responsable de Club par écrit

L'assemblée générale se terminera par un pot de l'amitié.

Jean Claude POINSIGNON

AG du CR Bourgogne Franche Comté à Dijon le 22 février 2020 .

Compte rendu de l' Assemblée générale ordinaire du CD 70

Samedi 29 février 2020 à 20h 30

Maison des associations - Avenue Jean Jaurès - 70000 VESOUL

Les membres licenciés et les Clubs adhérents du Comité Départemental de pêche sportive de Haute Saône se sont réunis en assemblée générale , le samedi 29 février à 20h30 , maison des associations à Vesoul , sous la Présidence de Jean Claude POINSIGNON .

Nombre de personnes présentes :

Se sont excusés :

Appel des Clubs : 1 voix de 1 à 10 licences et 2 voix de 11 à 20 licences

-	Sensas Val 70	5 licenciés	1 voix	Présent
-	Vesoul Pêche Sportive	12 Licenciés	2 voix	Présent
-	SC Amorce Brand	5 licenciés	1 voix	Présent
-	UGPC	6 Licenciés	1 voix	Présent
-	Sensas Gray Arc	19 Licenciés	2 voix	Présent

Bienvenue au nouveau Club « Feeder 70 « , dommage qu'il n'y ai pas de représentant de ce club

Pour commencer cette AG , je voudrais remercier notre Fédération de Pêche de Haute Saône qui depuis plusieurs années répond présent chaque fois que je la sollicite pour l'organisation de championnats nationaux. Je lui adresse un grand merci.

a) Compte rendu moral et d'activités par le Président Jean Claude POINSIGNON :

Comme depuis plusieurs années , notre CD est représenté à tous les niveaux des championnats nationaux . Je vais vous lister les meilleurs résultats.

Pêche Mixte : 3ème division H organisé à Ferrières
Tony POINSIGNON 2ème , médaille argent
Cyril FINOCCHIARO , 3ème médaille de bronze , nous les retrouverons tous les deux en 2020 Pour disputer la 2ème division .
Les autres participants Didier POINSIGNON , Régis FARON , Cyril WILLIAMS descendent En CR .

CR Mixte , canal à Brébotte :
Régis FARON , CASELLA Michel sont qualifiés pour disputer la 3ème division en 2020 à Montchanin 71 . Cédric VINCENT sera le 1er remplaçant.

Coupe de France Mixte à Marennes : Didier se classe 69ème , il remporte une manche avec 25000 . Tony se classe 75ème . 150 participants .

Régional des Clubs : Canal du Rhône au Rhin à Etupes : Victoire de Sensas Gray Arc

Finale des Clubs à Douy 28 :
Très bon résultat de Sensas Gray Arc avec une place 2ème , médaille d'argent .
L' équipe était composée :
JB GASTIA – Dominique BIGUEUR – Régis FARON – Frédéric BOULOT – Cyril FINOCCHIARO et Jean Pierre FINOCCHIARO .
L' équipe est qualifiée pour la finale des Clubs en 2020.

Moulinet :
CR Zone B : En Saône à Saint Jean de Losne 21
Pour nos trois pêcheurs , des places d'honneur : 2ème Frédéric BOULOT – 3ème Frédéric Eduardo sont qualifiés pour la 2ème moulinet en 2020 et 5ème Ernest MIGUEL .

Handicapés : Thouars 49
Marc SZEJMAN se classe 12ème , il reste en 1ère division .

Coupe de France Jeunes U20 : Canal à Montech 82
Tony 16ème au général sur 43 pêcheurs.

Coupe de France Masters et Vétérans
Masters : Une médaille de bronze pour Philippe GOYET qui se classe 3ème

Championnat de France 3ème division H Vétérans à Saint Florentin 89
7ème Christian LEPOINTE , il est restant en 3ème
9ème Jean Pierre FINOCCHIARO et Denis PERRIN descendent en CR.

Coupe de France Vétérans : Merville 59
En V1 Michel BAUDRY 24ème /40
En V2 Christian LEPOINTE 53ème / 57

Régional Carpes à La Chapelle sous Chaux 90 CR Carpe pour 2ème division
1er Tony POINSIGNON 126 kg
2ème Didier POINSIGNON 98 kg
8ème Rickills DESSAUX 63 kg

Coupe de France Carpe à la Chapelle sous Chaux (sélection)
2ème Tony POINSIGNON 61 kg
3ème Didier POINSIGNON 51kg
5ème Rickills DESSAUX 38 kg
11ème Bernard LEPOINTE 13 kg

Coupe de France Carpes à Socourt :
Tony se classe 9ème sur 60 pêcheurs

Championnat de France 2ème division Carpes à Socourt :

Didier se classe 14ème hélas 1er descendant
Tony 22ème descend également

Feeder : 3ème division zone V – En Saône à Saint Jean De Losne 21.

3ème Cédric GROSCLAUDE
9ème Cédric METIN
Tous les deux sont qualifiés pour la 2ème VW.
17ème Pierre BECK , descend en régional.

2ème division VW - Canal à grand gabarit à Rixheim 68

2 pêcheurs sont restants en 2ème division : 12ème Julien GAUTHEROT – 14ème Cédric GROSCLAUDE cédric.
Les autres descendent en régional :
Cédric METIN – Frédéric SAUSSIER – Antoine BRETON

Coupe de France + 55ans Saint FARGEAU 89.

30ème LEPOINTE Christian

Championnat de France des Clubs à Rieux – Rivière la Vilaine

Le Club Sensas Gray Arc se classe 21ème sur 46 équipes

Ce championnat se déroulait sur le parcours des prochains championnats du Monde Feeder .

Championnat de CR BFC à Pannecières – qualificatif pour la 3ème division 2020

2ème Pierre BECK Qualifié 3ème
3ème Rickills DESSAUX Qualifié 3ème

12ème Michel BAUDRY

Et pour terminer : Championnat du monde U20 à Ciudad Réal Espagne

Félicitations à Tony POINSIGNON qui nous ramène une médaille

D'argent avec l'équipe de France U20

Merci de l'applaudir

Ce n'est pas rien , pour un petit CD de 50 licenciés.

Félicitations à tous et également aux Présidents de Clubs .

Situation des licences 2019 :

	Clubs	Vétérans	Masters	Seniors	Féminines	U25	U20	U15	Total
CD 70	**5**	**7**	**9**	**28**	**1**	**0**	**1**	**1**	**47**

b) Compte rendu financier par le trésorier Jean Baptiste GASTIA :

Depuis plusieurs années notre CD n'organise plus de concours , donc pas de recette de ce côté-là .

Même si on organisait une manifestation les recettes sont moindres et ne pourrait subvenir à couvrir nos déplacements , même si c'est 50,€ par championnat ça représente tout de même plus de 1000, .

Certains d'entre vous on passé un message en ne retirant pas leur chèque , la somme n'est certainement pas assez importante .

Nos licences à 45,€ n'ont pas été augmentés . Le CD n'a pas pris de cotisation.

Pour avoir une certaine sérénité dans les comptes , je pense ne plus servir ces 50,€ par championnat à partir de 2020.

L'année 2019 accuse un déficit de 977,€ qui sera comblé par la réserve prévu sur budget prévisionnel 2019.

Nous possédons en banque Crédit Lyonnais :

Sur le compte épargne : 6475,55

Sur le comte bancaire : 986,91

Ce qui nous fait au total 7162,46 .

Nous avons encaissé des sommes au titre du Conseil départemental et de sport ambition 70 sur des championnats de 1ère division , y compris les clubs .

Ces sommes sont reversées en totalité aux bénéficiaires

c) Vérificateurs aux comptes pour 2019 :

Marc SZEJMANN a vérifié les comptes le samedi 29 février au domicile du Président .

Je lui donne la parole .

d) Budget prévisionnel pour l'année 2020 :

CD 70 Pêche sportive

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2020

Dépenses		Recettes	
Coupes et trophées	**250,**	**Cotisation CD 70 40 x 3**	**Il n'y a plus de cotisation**
Fournitures de bureaux	**50,**	**Ristournes FFPS**	**290,**
Fournitures informatiques	**50,**		
Fournitures diverses	**30,**	**Subvention fonctionnement CG**	**354 ,**
Frais bancaires	**20,**		
Championnats nationaux Prévus 22 x 50,	**Non prévu en 2020**		
Frais de pôt AG	**50,**		
Coupe de France	**50,**		
Cotisation CDOS	**60 ,**		
Déplacement CR 3 repas	**84,**		
Total	**644,**	**Total**	**644,**

e) **Calendrier national :**

Vous le trouverez en annexe

Vesoul Pêche Sportive et SC Amorce Brand , nous avions demandé la 2ème Mixte à Ferrières , ce n'est pas sans mal que l'épreuve nous est accordée à la date 21-22 et 23 août sur 3 jours .

En ce qui concerne la région Bourgogne FC

2ème Masters et Vétérans : 26-27-28 juin à Dampierre en Burly et Ouzouer
2ème Moulinet : je devrait être fixé d'ici la fin de la semaine .
3ème H Masters Vétérans à Etupes , les 24-25-26 avril sur 3 jours .

3ème V Feeder : 8-9-10 mai à Gray

f) Calendrier régional zone B :

Il est pratiquement terminé , il nous reste à décider des championnat que nous avons à organiser tant au niveau CD que CR .
Il devrait être distribué la semaine prochaine.

g) Epreuves à organiser par le CD 70 :

- **Sélection Coupe de France : 17 mai** :
  (2019 : Saône à Gray)
  - lieu : Ferrières les Scey
  - Amorce 17 litres
  - Esches : 1litre dont ½ fouillis (FFPSED)

  Parcours de remplacement : Port sur Saône

- **1ère division Mixte : 15 août** :
  (2019 : Canal Chassey les Scey)
  - Lieu : Lac de Cintrey
  - Amorce : 15 litres
  - Esches : 1 litre dont ½ fouillis (FFPSED)

  En attente autorisation

Epreuves à organiser par le CD 70 pour le compte du CR

- **Championnat des Clubs Zone B- 21 juin**
  En fonction du nombre d'équipes
  - lieu : Saône à Gray : Quai Vergy
  - Amorce : 17 litres
  - Esches : 1 litre dont ½ fouillis (FFPSED)

- **CR Moulinet Zone B – dimanche 6 sept**
  - Lieu : En Saône à Gray
  - Amorce : 17 litres
  - Esches : 1 litre dont fouillis (FFPSED)

- **CR Clubs : Dimanche 21 juin**
  Parcours en fonction du nombre d'équipes
  - Gray en Saône : quai Vergy etc ….
  -

Concernant le moulinet , en 2019 – Regroupement des 2 zones en un seul lieu 20 pêcheurs.
Un essai est fait en 2021 , avec deux zones , si pas plus de pêcheurs pour la suite , il n'y aura plus qu'une seule zone .

- Feeder : CR A et B : 3 et 4 octobre
  - Saône à Gray
  - Amorce : 12 litres
  - Esches : 2,5 litres dont ½ maxi fouillis – dont ½ maxi vers non coupés (entier)

h) Licences 2020.

Chaque responsable de club a reçu les instructions par mail .

Pour 2020 , pas d'augmentation soit 45, 15,€ moins de 18 ans et les Clubs 60 ,

i) Modification au règlement sportif de la FFPSED :

- **Pour les vers de terre :** il doivent être présentés non coupés

- **Cas des exæquo groupe majoritaire et minoritaire**

Afin d'éviter qu'en cas d'égalité finale les pêcheurs ayant profité de cette mesure soient favorisés par rapport aux pêcheurs du groupe minoritaire, il leur sera ajouté 0,1 point par place gagnée.
Exemple 1 :
Deux secteurs de 12 et un secteur de 11, chaque dernier des secteurs de 12 marquera 11,1 points.
Exemple 2 :
Un secteur de 10 et un secteur de 12 : le 11ème du secteur de 12 marquera 10,1 point, le 12ème marquera 10,2 points.

20.4. CHAMPIONNAT DE FRANCE FEMININ

20.4.1. Le championnat de France Féminin est une épreuve individuelle sur inscription ouverte à toutes.

20.4.2. Le document officiel d'inscription en ligne sur le site www.ffpsed.fr devra être transmis par les présidents des commissions eau douce des Comités Départementaux par mail avant le 30 avril à l'adresse inscriptions-femmes@ffpsed.fr

20.4.3. il se déroule en 3 manches de 3 heures.

Corpo :

25.1.5. Une équipe peut être composée de pêcheurs corporatifs issus de deux clubs corporatifs différents, dans ce cas il n'y aura pas possibilité de pêcheur extérieur.

Masters et Vétérans

En ce qui concerne les 3ème divisions Masters et Vétérans : Nous avons décidés de supprimer une épreuve sur les deux , en effet nous allons chercher tous les qualifiables .

Pour 2020 : il n'y aura pas de sélection CR . Il n'y aura pas de restants en 3ème division . Les descendants de 2ème

descendront en régional.

Tout ce qui concerne les deux catégories se fera dans la même année . Les Masters gagneront un an .

Les 3ème divisions sont supprimés . Le régional des 2 catégories se déroulera début 2021 et au plus tard le 15 juin. Dans la foulée les 2ème et la 1ère division .

Pour la sélection CR début 2021 : il a été décidé que cette épreuve se ferait un lundi pour les deux catégories .

A SUIVRE ;

Moulinet : Pour notre région la 2ème division se disputera à 27 pêcheurs .

- La 1ère moulinet passe de 36 à 45 pêcheurs .

j) Questions diverses :

Arbitres : Un examen a été organisé à Vesoul

Tous les candidats sont reçus , félicitations au candidats

CD 70 :	Juge arbitre :	GOYET Philippe
		POINSIGNON Jean Claude
	Arbitres :	BAUDRY Michel
		POINSIGNON Tony
		SZEJMANN Marc
		WILLIAMS Cyril

Ce qu'on peut dire de l'arbitrage :

Nous recommandons un arbitre par Club c'est un minimum
Pour toutes les épreuves il faudra au minimum un arbitre .
Le procès verbal d'arbitrage : jury va être modifié

En ce qui concerne les épreuves régionales : pour 2020 il faudra que tous les championnats Soient visés par un arbitre afin que vos résultats soit validés.

Il serait dommage que vous ayez à demander à un autre CD de vous fournir un arbitre avec ce qui va avec comme soucis financiers : hébergement , repas kilomètres etc

Vous avez toute l'année 2020 , pour vous mettre à jour . Dans le cas contraire vos épreuves régionales et Départementales risquent de na pas être validée .

<u>Fonctions de l'arbitre diplômé</u>

- Les arbitres diplômés sont ceux qui se sont soumis à l'examen mis en place par la FFPS eau douce et qui ont été désignés pour arbitrer l'épreuve.

- Avant l'épreuve
  - S'assurer que le parcours est conforme, installation, dimension des box individuels, ligne électrique, alignement des postes,
  - S'assurer que le contrôle des licences a été fait
  - Constater les absences éventuelles et faire procéder à la mise à jour des tirages au sort
  - Superviser le tirage au sort
  - S'assurer que le rappel du règlement a bien été fait avant le début du tirage au sort
  - Gérer les contrôles des esches, amorces et matériel en conformité avec le règlement.
  - Contrôler la position des pêcheurs dans leur zone (alignement)
- Pendant l'épreuve
  - S'assurer que les compétiteurs respectent le règlement Fédéral et le règlement spécifique de l'épreuve.
  - Prendre les sanctions immédiates nécessaires pour le bon déroulement de l'épreuve, cela peut aller de l'avertissement verbal (rappel) au carton jaune avec inscription au dossier puis au carton rouge exclusion immédiate de la compétition
  - La liste des fautes est établie par la commission de discipline et validée par le comité directeur
- Après l'épreuve
  - Il doit obligatoirement valider la feuille de résultats en y apposant sa signature et faire un compte rendu des faits qu'il aura eu a sanctionner.
  - Son rapport sera annexé à la feuille de résultat de la compétition et sera la condition de validation de l'épreuve.

- Il transmet à l'instructeur des affaires disciplinaire tous les cas qu'il aura eu à traiter sur le terrain en précisant
  - Les sanctions immédiates
  - Les cas à transmettre si nécessaire à la commission de discipline (absence par exemple)

CNDS : Le CNDS disparait , et sera remplacé par ANS , agence nationale du sport .

Comment ça fonctionne :
C'est la FFPS qui va gérer la somme qui nous est allouée .
Cette somme a été calculée d'après ce qui a été versé aux CD , CR et Clubs depuis plusieurs années et le montant sera 61000, € pour 2020.

Je n'ai pas tous les détails , mais je sais que la distribution sera faite en fonction de ce qui sera fléché par les sports , l'international ne sera pas pris en compte .

Les dossiers devraient être à disposition rapidement car ils sont à retourner à la FFPS entre le 15 mars et 15 avril .
Je souhaite que ces dossiers seront moins complexe que ceux du CNDS.

LABELLISATION :
J'ai déposé un dossier de labellisation pour Ferrières .
J'attends le dossier qui concerne Gray
Il faut un bon ¼ d'heure pour remplir le dossier
Les dossiers vont être examinés , et à la suite une labellisation du parcours vous sera décernée.
Vous aurez à mettre sur le parcours un petit panneau , mentionnant le nombre de poissons qui vous est attribués , 5 c'est le maximum .
Par contre certaines conditions non remplies peuvent faire perdre un poisson : absence de salle , de toilette , de chemin d'accès etc……

- Voeux:
Ils ont été votés par le comité directeur et par les CR .
Ceux-ci seront évoqués sur le compte rendu de l'AG de l'eau douce à Bourges

- Boutique :

La FFPS a confié à la mouche la gestion de la boutique , si vous êtes intéressé vous trouverez tous les renseignements sur le site de la FFPS .

Par contre l'eau douce a conservé le droit de vendre les mêmes vêtements , lors des grandes épreuves .

- **Championnat du monde Feeder :**

Ils auront lieu les 11 et 12 juillet à Rieux 56.

Les jours précédent à partir du 6 juillet , ce sera la période d'entrainement .

Le programme est disponible sur le site de la FFPSed.

Un championnat à ne pas manquer .

A ce jour 23 pays pour 38 équipes .

- Résultats des critériums

Critérium individuel

CLASSEMENT GENERAL				CLASSEMENT CR	
NOM Prénom		CSD	Cat	5 Meill.	Class.
POINSIGNON	Didier	70	S	430,03	1
BOULOT	Frédéric	70	S	615,33	2
GOYET	Philippe	70	M	946,17	3
THOMANN	Bernard	90	V	1171,29	4
NONOTTE	Jordan	70	S	1398,47	5
FINOCCHIARO	Cyril	70	S	1510,24	6
PERRIN	Jean-Marie	90	M	1587,01	7
JACQUOT	Daniel	25	M	1725,24	8
RINGUET	Jean-Charles	70	S	1782,92	9
GENLOT	Lionel	90	M	1873,01	10
CIZEL	Didier	70	M	1968,01	11
VANTHIER	Ronny	90	S	2180,22	12
LAURENCY	Martial	70	S	2312,16	13
PERRIN	Denis	70	V	2330,96	14
STIMPFLING	Alain	90	V	2592,12	15
POINSIGNON	Tony	70	U20	2762,71	16
CASELLA	Michel	70	M	2795,93	17

Critérium Américaine

CLASSEMENT GENERAL				CLASSEMENT CR	
NOM Prénom		CSD	Cat	5 Meill.	Class.
POINSIGNON	Tony	70	U20	1468,86	1
RINGUET	Jean-Charles	70	S	1775,66	2
POINSIGNON	Didier	70	S	2068,86	3
LAURENCY	Martial	70	S	2175,66	4
BOULOT	Frédéric	70	S	2355,95	5
SZEJMAN	Marc	70	S	2825,00	6
DEXET	Mickaël	70	S	3106,58	7
CASELLA	Michel	70	M	3127,98	8
LEPOINTE	Bernard	70	V	3181,58	9
BAUDRY	Michel	70	M	3373,21	10
GOYET	Philippe	70	M	3629,76	11
LEPOINTE	Christian	70	V	3883,08	12

L'assemblée générale se termine à 22h00 par le pot de l'amitié offert par le CD .

La secrétaire

Le Président

Huguette POINSIGNON

Jean Claude POINSIGNON